PRINCIPAUTÉ DE MONACO
UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

Depuis le 3 juillet dernier, les personnes en situation de **handicap** et à mobilité réduite peuvent à nouveau goûter gratuitement aux joies de la baignade sur la
plage
du Larvotto. Créé en l'an 2000, le site
Handiplage
et Audio-plage est le fruit d'un partenariat entre le Gouvernement Princier et le Club SOROPTIMIST. En 2007, il a été agrémenté d'un procédé de type
audio-plage
permettant aux personnes
aveugles
ou mal-voyantes de profiter des plaisirs de la mer en toute liberté et en toute sécurité grâce à des balises sonores indiquant leur position dans l'eau.

Cette structure est placée sous l'égide de Jérôme Galtier, Délégué chargé des personnes handicapées à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale. Pierre Frolla, recordman du monde en apnée et responsable de l'Ecole Bleue, a accepté d'être à nouveau le parrain du site.

Les habitués ainsi que les nouveaux usagers sont accueillis jusqu'au dimanche 9 septembre, tous les jours de la semaine, week-end et jours fériés de 10h à 17h sur la plage du Larvotto, côté droit de la jetée centrale. Un forfait de stationnement de 3 h au parking du Larvotto est offert par le club aux bénéficiaires du site. Rappelons qu'il n'est pas nécessaire de faire de réservation pour profiter du site Handiplage.